



# Sous la Halle à Massueville

Novembre 2014

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil

Communiqués

Nouvelles de vos organismes

Nos places d'affaires



## Combien paierez-vous de taxes en 2015?

Lundi le 8 décembre prochain les membres du Conseil adopteront les prévisions budgétaires 2015 qui rappelons-nous ont un impact direct sur notre compte de taxes. Donc vous êtes invités à y assister à la Sacristie au 846, rue, de l'Église à Massueville dès 19h30.



Bienvenue à tous!!



## Guignolée 2014 Le dimanche 7 décembre 2014, entre 11h et 14h

Des guignoleux passeront de maison en maison pour ramasser nourriture non périssable (conserves, pâtes alimentaires, céréales), produits de toilette et ménagers, bref tout ce dont une famille peut avoir besoin.

Les contributions en argent sont aussi très appréciées. Elles nous aident à compléter les paniers de Noël pour les familles dans le besoin de notre municipalité. Si vous devez vous absenter, veuillez laisser votre sac identifié au nom de GUIGNOLÉE au pied de votre porte et les guignoleux, bien identifiés les recueilleront.

Informations page 23





## Municipalité de Massueville

### Rapport annuel du maire

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité, qui dresse un portrait des projets réalisés au cours de la dernière année.

De plus, tel que le requiert l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ (Annexe A) ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ (Annexe B) conclus avec un même contractant et dont l'ensemble des contrats comporte une dépense dépassant 25 000 \$, octroyés depuis la présentation du rapport du maire 2013.

### États financiers 2013

Les états financiers consolidés de la Municipalité de Massueville pour l'année 2013 ont été vérifiés par la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche. Le rapport du vérificateur indique que l'année 2013 s'est terminée avec un surplus accumulé de 172 825 \$ réparti de façon suivante :

<b>Surplus libre :</b>	<b>46 636 \$</b>
Surplus affecté au budget 2013 :	36 929 \$
Réserve foncière pour l'usine d'épuration :	52 351 \$
Réserve foncière pour le Pôle a proximité	30 000 \$
Réserve pour frais de financement :	<u>6 908 \$</u>
	172 825 \$

### Indication sur les résultats de l'exercice finissant le 31 décembre 2014

Pour l'année 2014, le budget d'opération est établi à 673 319 \$ plus un montant de 75 600 \$ prévu pour l'achat d'immobilisations. Nous prévoyons terminer l'année sans dépassement de coûts si aucun imprévu majeur ne vient perturber nos activités financières d'ici la fin de décembre. Un surplus est anticipé.

### Orientation générale du budget pour l'exercice financier 2015

Le lundi 8 décembre prochain, le Conseil municipal, adoptera son budget 2015. Le contexte politique actuel provoque de nombreux changements dans notre environnement municipal. Semaine après semaine, le gouvernement du Québec nous informe des décisions qu'il prend tant dans la gestion des finances publiques que de l'organisation des institutions qui offrent les services gouvernementaux sur le territoire. Pour l'instant, nous savons qu'un nouveau pacte fiscal sera signé dans les prochains jours. Ce pacte fiscal, c'est-à-dire la présentation de la contribution du gouvernement du Québec aux différents budgets municipaux viendra colorer les choix que devront faire les membres du Conseil municipal dans les prochaines semaines. En ce sens, les



membres du Conseil municipal souhaitent que les citoyennes et citoyens de Massueville puissent bien comprendre les choix qui sont faits pour eux et participent en grand nombre à la séance spéciale du budget, le 8 décembre.

Massueville est confrontée à de nombreux défis. Celui de l'équilibre budgétaire alors que la capacité de payer des contribuables est déjà grandement sollicitée et l'obligation de travailler à maintenir et même développer des services sur le territoire de la municipalité.

Nous avons travaillé fort, dans un contexte très difficile, pour conserver l'équilibre budgétaire. Il est important de noter que, contrairement à toutes les municipalités environnantes, Massueville a intégré le remboursement des emprunts pour les travaux d'infrastructures à l'intérieur du budget, sans l'augmenter. Toutes les municipalités ajoutent les montants à rembourser aux taxes déjà payées. Parlez-en à vos voisins des autres municipalités. Le Conseil municipal, parce que depuis quelques années, travaille le budget d'une année financière en analysant ses répercussions sur les deux années suivantes, a pu prévoir l'impact financier des travaux et adapter le budget en conséquence.

Notre situation s'est améliorée au cours des dernières années. Nous exerçons un contrôle plus serré sur ce qui nous affecte tous comme citoyens et contribuables. Nous avons annoncé l'an dernier des décisions importantes à prendre en 2014 dans plusieurs dossiers : employés de la municipalité, coûts de l'usine d'épuration, plan de développement durable. Nous avons procédé à des changements dans le personnel, à la suite du départ à la retraite de notre inspecteur municipal, Denis Desrosiers. Nous avons reçu l'analyse des coûts de l'usine d'épuration des eaux usées. Cette étude nous a appris deux choses : Denis Desrosiers a très bien géré l'usine et nos équipements, qui exigeront quand même au cours des années quelques changements, sont en excellentes conditions. De plus, nous avons déjà entrepris avec les municipalités voisines des discussions pour voir ensemble comment nous pourrions toutes économiser en partageant ressources et services. Nous avons mis en place quatre chantiers : les loisirs, les ressources humaines (travaux de voirie, usine d'épuration des eaux usées), regroupement d'achats et partage d'équipements. C'est une belle initiative de Massueville qui suscite beaucoup d'intérêt dans les municipalités voisines.

Mais il faut aussi penser au développement de Massueville. Assurer la santé financière de notre municipalité n'est qu'une première étape de la revitalisation de notre village. J'ai espoir que la création d'un pôle de services de proximité avec nos partenaires de la santé et du monde communautaire augmentera les services aux citoyens et les convaincra encore davantage du fait que notre village est un endroit où il fait bon vivre, grandir et vieillir en santé et dans les meilleures conditions possibles. N'oublions jamais que ces démarches ont aussi un impact sur la viabilité de nos commerces, durement éprouvés au cours des dernières années par plusieurs éléments, dont les problèmes sur le rang du Bord de l'Eau à Saint-Aimé.



En terminant, et comme chaque année, je veux remercier les membres du Conseil municipal pour leur travail et pour leur engagement envers les citoyennes et citoyens de Massueville. Nous voulons continuer à travailler en équipe, dans le respect des opinions des uns et des autres. Un merci particulier à France Saint-Pierre, notre directrice générale, qui accompagne le Conseil avec compétence et dévouement. Elle a bénéficié du soutien de Denis Desrosiers, de Sylvain Gignac, de Mireille Poirier, d'Yves Latour et de Xavier Rajotte. Ève-Marie Thaï Thi Lac s'est joint à notre équipe cet été grâce à un financement du Pacte rural. À toutes et tous, un énorme merci.

	Maire	Élus	Délégué
	Mensuelle	Mensuelle	Par séance à laquelle il assiste
Municipalité	435 \$	144 \$	
R.A.R.C	- \$		93 \$
R.I.P.I. (maire)	- \$		75 \$
R.I.P.I.			50 \$
MRC	705 \$		

Le maire,



Denis Marion

### **Annexe A : Fournisseurs ayant des factures de plus de 25 000 \$**

Financière Banque Nationale inc	Paiement règlement d'emprunt 422-1	46 499.18 \$
Gersol construction inc	Travaux rue Saint-Pierre	119 456.76 \$
Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue	Fourniture de service incendie	76 055.88 \$

### **Annexe B : Fournisseurs de plus de 2 000 \$ avec total de plus de 25 000 \$**

G.A.D. Brouillard inc	31 618.15 \$
Ministre des finances	27 996.00 \$
Ministère du revenu Québec	35 984.67 \$
M.R.C. de Pierre-De Saurel	76 230.27 \$
Régie d'aqueduc Richelieu Centre	57 823.30 \$



# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE

Bureau municipal : 450 788-2957

Télécopieur : 450 788-2050

Courriel : [massueville@pierredesaurel.com](mailto:massueville@pierredesaurel.com)

Site Web : [www.massueville.net](http://www.massueville.net)

Fière d'appartenir à la MRC Pierre-De Saurel

## CONSEIL MUNICIPAL

## Téléphone

Denis Marion, maire	450 788-2174
Stéphane Brouillard, conseiller no 1	450 788-2450
Nicole Guilbert, conseillère no 2	450 788-3125
Gilles Lapierre, conseiller no 3	450 788-2285
Nathalie Parent, conseillère no 4	450 788-2056
Richard Gauthier, conseiller no 5	450 788-3350
Matthieu Beauchemin, conseiller no 6	450 788-3939

## Services

## Responsable

## Téléphone

### Urgence (ambulance, police, incendie...)

911

Directrice générale	France Saint-Pierre		788-2957
Responsable de la voirie	Sylvain Gignac		788-2957
Inspecteur en bâtiment	Xavier Rajotte		788-3439
Directeur service incendie	Christian Desrosiers		788-2873
Location école			788-2957
Presbytère de Saint-Aimé	Jacques Desrosiers		788-2203
Bibliothèque	Claire Montplaisir		788-3120
École Christ-Roi	Julie Durand (dir.)		788-2208
Loisirs Saint-Aimé et Massueville	Marie-Soleil Gaudreau		788-2215
Comité St-Jean-Baptiste	Lucille Bernier		788-2161
FADOQ	Pierrette Champagne	788-2576	
Comité d'embellissement	Sylvie Rodier	788-2273	
Cercle des fermières	Francine Nadeau	788-2674	
Comité du Parc	Maria Libert	788-2146	
Ô Chalet Aimé Massue (Garderie d'âge scolaire)	Isabelle Berthiaume	881-1324	
Fête des récoltes	Louis Fillion	788-2065	
Route des épouvantails	Françoise Beaulac	788-3452	
Tour cycliste	Simon Lavallée	788-2633	
Coop de santé	Joanie Gravel	788-2260	
OMH de Massueville	Lise Poirier	788-2403	
Sécurité canine provinciale		1 819 221-2033	

Comité de développement touristique et culturel (CDTC)

[www.village-massueville.com](http://www.village-massueville.com)



À leur séance, les membres du Conseil ont résolu

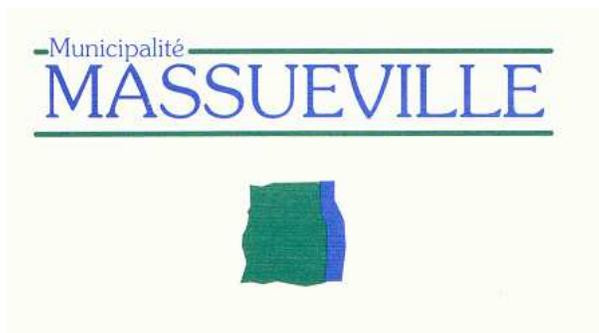
- D'APPUYER le Comité de développement touristique et culture (CDTC) dans ses revendications auprès du Ministère du Transport afin qu'il puisse obtenir son permis dans un délai acceptable lors de sa demande pour le Tour cycliste panoramique de la Yamaska.
- D'APPROUVER une aide financière de 2 000 \$ pour l'année 2015 à la Bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville.
- D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2015 des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville telles qu'elles sont déposées et de leur accorder une participation financière de 20 770 \$.
- D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2015 du Comité d'embellissement de Saint-Aimé et Massueville et d'accorder une aide financière de 1 000 \$, étant donné que Massueville assume entièrement l'arrosage de tous les pots et bacs à fleurs sur son territoire.
- D'APPROUVER le règlement d'emprunt de la RARC numéro 35-14 visant à modifier le règlement numéro 21-2 concernant les branchements au service d'aqueduc des usagers de la RARC.
- DE MANDATER François Poulin ing., pour inviter 4 compagnies à soumissionner pour la vidange des étangs 1, 2, 3 et 4, et  
DE MANDATER Marcel Fafard pour faire l'analyse des soumissions reçues et faire ses recommandations aux membres du conseil.
- DE RETENIR les services du plus bas soumissionnaire, soit Arrosage Cloutier, pour le déneigement 2014-2015 du 378, rue Bonsecours et des deux entrées de la mairie comprenant le déblaiement du trottoir et de la bande.
- DE RETENIR les services du seul soumissionnaire soit la ferme GAD Brouillard enr. pour le déneigement et l'entretien des rues durant l'hiver, pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, soit l'option B. Il est entendu que l'entrepreneur devra fournir un cautionnement d'exécution supplémentaire pour l'année 2016-2017.
- DE MANDATER le maire, Denis Marion, et la directrice générale, France Saint-Pierre, pour négocier avec la Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu en vue d'en arriver à une entente qui permettra à la Municipalité du village de Massueville d'acquérir l'immeuble situé au 246, rue Bonsecours.
- QUE le conseil municipal confirme que la firme Chapdelaine & associés inc. a le mandat d'agir à titre de conseiller en assurance collective et qu'elle est la seule firme attitrée et autorisée à nous représenter auprès des assureurs relativement à notre régime d'assurance collective; le conseil municipal accepte de modifier le contrat 023195, division 0477 de Desjardins Assurances, pour que la garantie d'assurance salaire de longue durée soit dorénavant avec des prestations imposables et que l'entrée en vigueur de cette modification contractuelle est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2015;
- D'AUTORISER Denis Marion à participer à la 10<sup>e</sup> soirée du Gala excellence agricole, qui se tiendra le samedi 22 novembre 2014 à 17h00 à la salle de réception Jani-Ber à Sorel-Tracy;
- D'APPUYER la résolution du CSSS s'opposant au projet de Loi 10 et demandant au ministre de la Santé et des Services sociaux d'en reconsidérer les dispositions en prenant véritablement en compte les inquiétudes et les avis de la population, des intervenants, des administrateurs et des partenaires du réseau.



## AVIS DE MOTION

### Projet de règlement no 445-14 au sujet des fausses alarmes

Monsieur le conseiller Stéphane Brouillard annonce qu'un projet de règlement no 445-14 au sujet des fausses alarmes sera déposé à une séance ultérieure en vue de son adoption.



### **À TOUS LES CONTRIBUABLES AVIS PUBLIC**

#### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, que lors d'une séance extraordinaire du conseil qui sera tenue le lundi 8 décembre 2014, à 19h30, les membres du conseil de Massueville prendront en considération et adopteront, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2015.

Donné à Massueville, ce 6<sup>ième</sup> jour de novembre de l'an deux mille quatorze.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

France Saint-Pierre, g.m.a.

#### La prochaine séance du Conseil

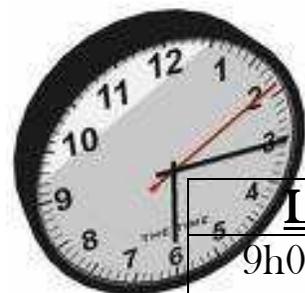
La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014** à la Sacristie, située au 846, rue de l'Église à Massueville, à compter de 19h30.



**On vous attend en grand nombre!!**



Heures d'ouverture du bureau municipal



<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>
9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 17h00



facebook



Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe sur Facebook. Vous n'avez qu'à entrer « **Maire de Massueville** ». Si vous êtes résident de Massueville, vous pouvez me demander de joindre le groupe. Quelques fois par semaine, je donne de l'information sur ce que je fais, comme maire, dans la municipalité. Je tente l'expérience pour avoir la possibilité de vous joindre plus facilement. Si ça vous intéresse, ne vous gênez pas!



*Sûreté du Québec : Poste de la MRC de Pierre-De Saurel*

**Pour joindre la Sûreté du Québec**

**En cas d'urgence : 911**

**Cellulaire : \*4141**

Signaler un crime ou transmettre des renseignements sur des personnes disparues, des objets volés, des criminels : **INFO-CRIME 1 800 711-1800**

**Information générale :**

**Poste de la MRC de Pierre-De Saurel**

1805, boulevard Saint-Louis

Sorel-Tracy (Québec) J3R 5A2

Tél.: 450 743.7947

Télec.: 450 743.9107

[info@surete.qc.ca](mailto:info@surete.qc.ca)

[www.surete.qc.ca](http://www.surete.qc.ca)



# Saviez-vous que....

Collectes domestiques et sélectives se font à toutes les 2 semaines depuis le 15 octobre. Déposez simultanément avant 6 h vos bacs vert et bleu.



Collectes sélectives (bac bleu) et des



ordures (bac vert)



MERCREDIS	
Collecte sélective	
12 novembre 2014	10 décembre 2014
26 novembre 2014	24 décembre 2014

Prochaines collectes des encombrants : le 3 décembre 2014 et le 7 janvier 2015.

Pour plus de détails, visitez notre site Web au [www.massueville.net](http://www.massueville.net)



Collecte de feuilles et gazon	
12 et 19 novembre 2014	



Toutes les personnes qui désirent se départir de leurs ampoules fluocompactes peuvent les apporter au bureau Municipal de Massueville.



## Récupération des piles

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.



## Détecteur de fumée

Les détecteurs de fumée hors d'usage doivent être jetés dans le bac de recyclage bleu lors des collectes régulières des matières résiduelles.



## Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-3439.

Monsieur Xavier Rajotte est disponible tous les mardis matin de 9h00 à 12h00.



La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez-vous présenter au bureau municipal ou téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

## Stationnement de nuit

Le règlement municipal numéro RM-330 concernant le stationnement stipule qu'il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité du **15 novembre** au **15 avril**, de 01h00 à 7h00, afin de faciliter le déblaiement des rues.

Toute voiture stationnée dans les rues durant cette période, selon l'article 6 de ce règlement, pourra être remorquée sur l'ordre de l'entrepreneur, aux frais et risques de son propriétaire.



## ATTENTION! ATTENTION!

### Rappel

Selon le règlement 35-14 de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre votre compteur d'eau doit être installé au bâtiment principal et dans un endroit facilement accessible en tout temps pour en permettre l'entretien et la lecture. Le propriétaire d'un compteur doit à ses frais, protéger le compteur et sa tuyauterie contre le gel et s'assurer, lorsque le compteur est situé dans une chambre de compteur, que celle-ci est en tout temps, drainée, facile d'accès et en bon état.

**Il est interdit de modifier, de briser ou d'enlever un sceau apposé sur un compteur d'eau ou un équipement connexe à celui-ci.**



## OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MASSUEVILLE

245, rue St-Louis, c.p. 59, Massueville, JOG 1K0, Tél. : 450-788-2403, fax : 450-788-2403,  
courriel : [omh@cablemonteregie.com](mailto:omh@cablemonteregie.com)

### **Avis aux personnes intéressées**

*Un appartement de 3 1/2 est actuellement libre à l'office municipal d'habitation de Massueville.*

*Les personnes de 50 ans et plus intéressées doivent téléphoner au 450-788-2403 pour informations.*

*Lise Poirier Godin, Directrice*



Préparer un plan d'évacuation, c'est rassurant!

Êtes-vous prêts en cas d'incendie?

La Sécurité publique met à votre disposition un dépliant incluant un plan d'évacuation. Vous pouvez vous le procurer à votre bureau municipal.

## PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps, les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

### Ramasser les matières fécales de son animal :

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté de la Ville mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.



Nous vous remercions de votre collaboration et désirons vous rappeler que pour des questions sur les animaux errants, vous pouvez contacter Sécurité canine provinciale au numéro de téléphone suivant : 819 221-2033 en laissant un message détaillé sur la boîte vocale.

Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec.



## Nouvelle réglementation dans la gestion des matières résiduelles

**Sorel-Tracy, le 2 octobre 2014** – Les élus de la MRC de Pierre-De Saurel ont procédé à l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la gestion des matières résiduelles, lors de la séance publique du 10 septembre dernier.

Ce règlement, qui est effectif dès maintenant, sera un outil qui permettra à la MRC d'atteindre ses objectifs en développement durable de manière générale, et plus particulièrement dans la gestion des matières résiduelles. Il s'agit, ultimement, d'un outil de responsabilisation envers les citoyens qui ne se conforment pas aux bons principes de la gestion des matières résiduelles.



En moyenne, ce sont 19 000 tonnes de matières qui sont enfouies chaque année pour le territoire de la MRC. Pour chaque tonne enfouie, la MRC doit payer une redevance gouvernementale de 21.30 \$. C'est donc une taxe supplémentaire de près de 400 000 \$ que la MRC défraie chaque année pour enfouir ces matières, et ce, sans compter les coûts reliés à la collecte, au transport et à l'élimination, qui s'élèvent à plus de 2 M\$.

Présentement, sur le territoire de la MRC, il y a plus de 130 immeubles à logements, représentant quelques 1700 unités d'occupation, où les occupants ne recyclent pas ou recyclent peu, en raison de l'absence ou de l'insuffisance de contenants (bacs ou conteneurs) mis à leur disposition. Cette responsabilité revient aux propriétaires d'immeubles qui doivent équiper leurs propriétés de contenants adéquats et en quantité suffisante. Ces immeubles représentent donc un potentiel de ± 400 tonnes de matières recyclables qui pourraient être récupérées au lieu d'être tout simplement enfouies. Cette situation fait en sorte que la MRC doit payer une redevance à l'élimination, et est privée de la compensation de la collecte sélective.

En effet, un facteur de performance est associé au recyclage : plus une MRC recycle, plus elle reçoit des redevances financières. D'où l'avantage du tri à la source des matières résiduelles par les citoyens. Sur le territoire, il y a seulement 60% des matières recyclables qui sont dirigées dans le bac bleu. Il y a encore beaucoup à faire et la MRC espère donc améliorer ce pourcentage grâce à l'application de la réglementation.

Il est important de mentionner que la MRC a tenté une approche avec les propriétaires de multilogements en début d'année, mais qu'il y a peu de collaboration. Pour cette raison, la MRC a décidé de se donner les moyens d'agir afin de permettre à tous les citoyens du territoire de participer au tri des matières. De plus, la MRC offre déjà des mesures pour favoriser le recyclage, comme la non-limitation du nombre de bacs bleus, et la possibilité de mettre des sacs transparents contenant des matières recyclables à côté du bac bleu en bordure de rue, le jour de la collecte.

### Le règlement en bref

Le tri à la source des matières résiduelles est obligatoire. Chaque catégorie de matière doit être mise dans le contenant adéquat. Il est interdit de mettre une matière dans un contenant autre que le contenant dédié à cette matière. Le cas échéant, un billet de courtoisie sera émis par la MRC afin d'aviser l'occupant de cette situation. Après deux billets de courtoisie adressés aux occupants d'une même unité d'occupation pour défaut de tri à la source des matières, les contenants où des matières non admissibles sont constatées ne seront pas vidés.

Les propriétaires d'immeubles doivent doter leurs propriétés de contenants (bacs ou conteneurs) en quantité suffisante, et ce, pour chaque catégorie de matières. Un service d'accompagnement des



propriétaires sera offert par la MRC sur le choix des contenants, leurs nombres et leurs emplacements. L'annexe I du règlement précise d'ailleurs une série d'actions qui seront posées pour les immeubles ne disposant pas d'un nombre minimal de contenants pour les matières recyclables. Au terme d'un certain délai, des amendes par collecte pourraient être imposées aux propriétaires ne s'étant toujours pas conformés.

Des constats d'infraction pourront aussi, dorénavant, être délivrés par la MRC. Le responsable de l'application du règlement est autorisé à visiter à toute heure raisonnable toute propriété située sur le territoire de la MRC. Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une propriété doit lui permettre l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants. Toute personne qui refuse l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants ou tente de le faire, injurie ou incommoder le responsable commet une infraction.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible :

- Pour une première infraction
  - D'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1 000 \$, si le contrevenant est une personne physique;
  - D'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2 000 \$, si le contrevenant est une personne morale;
- Pour une récidive
  - D'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2 000 \$, si le contrevenant est une personne physique;
  - D'une amende minimale de 800 \$ et maximale de 4 000 \$, si le contrevenant est une personne morale.

Il est important de souligner que la MRC privilégiera une approche ultime de sensibilisation auprès des propriétaires d'immeubles à logements. En effet, le règlement prévoit une phase d'adhésion volontaire comprenant plusieurs volets (annexe 1). Ce règlement constitue donc un outil pour inciter ou convaincre ces propriétaires à fournir à leurs locataires les moyens de contribuer à l'amélioration du taux de récupération des matières recyclables sur le territoire de la MRC

Source : Josée-Ann Bergeron  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de Pierre-De Saurel  
450 743-2703 poste 227  
[jabergeron@pierredesaurel.com](mailto:jabergeron@pierredesaurel.com)

Info : Mohamed Aliouane  
Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles  
MRC de Pierre-De Saurel  
450 743-2703 poste 237  
[maliouane@pierredesaurel.com](mailto:maliouane@pierredesaurel.com)



- **Voir page suivante pour la liste des matières admissibles et des matières non admissibles dans le bac bleu.**



## LISTE DES MATIÈRES ADMISSIBLES ET DES MATIÈRES NON ADMISSIBLES DANS LE BAC BLEU

### MATIÈRES ACCEPTÉES

#### Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues, sacs de papier, boîtes de savon, boîtes de céréales, papier de bureau (décheté ou non), boîte d'œufs, contenants de jus surgelé, carton de lait ou de jus de type Tetra pak.

#### Plastique

- Tous les contenants rigides portant le logo de recyclage accompagné des chiffres suivants : 1, 2, 3, 4, 5 et 7;
- Contenants des lait, yogourt, jus, vinaigrette, moutarde, ketchup, cosmétiques, produits d'hygiène personnelle, d'entretien ménager, etc;
- Les pellicules plastiques telles que les sacs d'épicerie, de magasin de pain, publi-sac, etc.

#### Verre

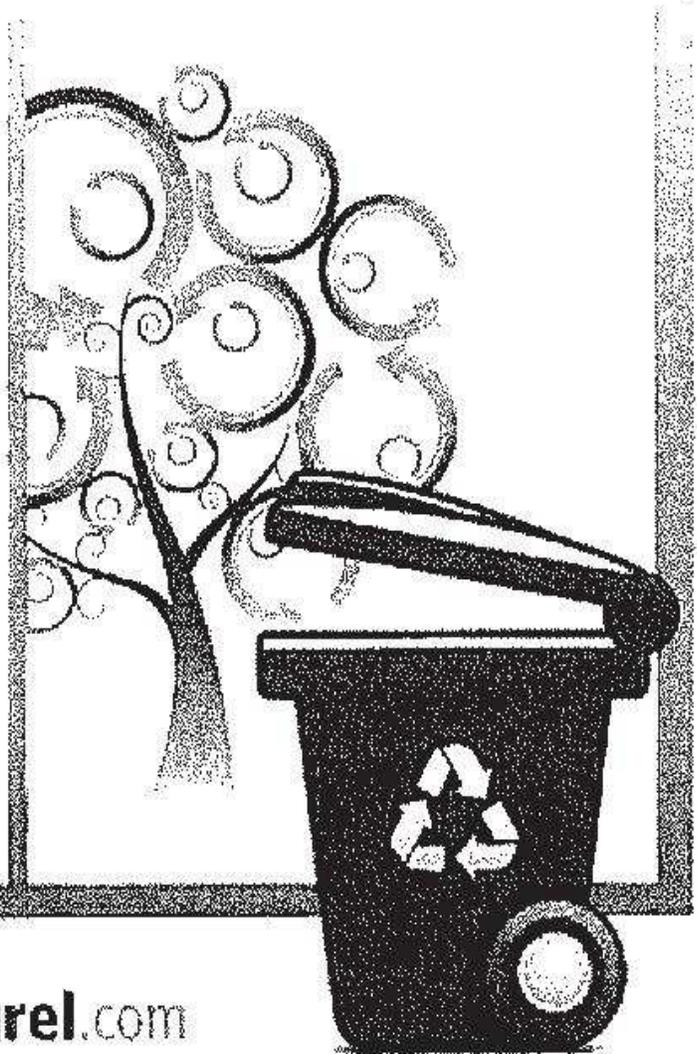
- Bouteille de vin, d'alcool, de boisson gazeuse, tout contenant alimentaire en verre.

#### Métal

- Boîtes de conserve, cannettes, assiettes et papier d'aluminium, bouchons et couvercles.

### MATIÈRES REFUSÉES

- Matières putrescibles (résidus de tables, résidus verts);
- Résidus domestiques dangereux (RDD);
- Matériaux de construction, rénovation, démolition (CRD);
- Boyaux, filage et cordon.



[www.mrcpierredesaurel.com](http://www.mrcpierredesaurel.com)



**Transport du lundi au samedi, de 7h à 23h30 et  
le dimanche et les jours fériés, de 9h à 23h30**

Massueville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale</li> </ul>
Saint-Aimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale (Massueville)</li> <li>• Caisse populaire Desjardins - 246, rue Bonsecours (Massueville)</li> </ul>
Saint-David	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché Soleil - 24, rue Principale</li> </ul>
Sainte-Anne-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Église - 580, chemin du Chenal-du-Moine</li> <li>• Mairie - 1685, chemin du Chenal-du-Moine</li> </ul>
Sainte-Victoire-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché Extra - 324, montée Sainte-Victoire</li> <li>• Caisse populaire Desjardins - 1566, chemin des Patriotes</li> </ul>
Saint-Gérard-Majella	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtel de ville - 435, rang Saint-Antoine</li> </ul>
Saint-Ours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Épicerie Arpin &amp; Fils Inc - 2471, rue de l'Immaculée-Conception</li> </ul>
Saint-Robert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Épicerie St-Robert - 664, chemin Saint-Robert</li> <li>• Caisse populaire Desjardins - 4101, route Marie-Victorin</li> </ul>
Saint-Roch-de-Richelieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre communautaire Chapdelaine - 878, rue Saint-Pierre</li> <li>• Dépanneur Chez Marie-Ann - 515, rue Principale</li> </ul>
Yamaska	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Église - 141, rue Principale</li> <li>• Marché Sélection (Pédro T) - 174, rue Mgr-Parenteau</li> <li>• Marché Richelieu - 5, rue Mgr-Parenteau</li> </ul>
Sorel-Tracy	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre hospitalier Hôtel-Dieu - 400, av. de l'Hôtel-Dieu (Sorel)</li> <li>• Terminus CIT - 250, boul. Poliquin (Sorel)</li> <li>• Les Promenades de Sorel - 450, boul. Poliquin (Sorel)</li> <li>• Super C - 250, boul. Fiset (Sorel)</li> <li>• Centre-ville, parc Royal - 89, rue du Prince (Sorel)</li> <li>• Cégep de Sorel-Tracy - 3000, boul. de Tracy (Tracy)</li> <li>• Métro Plus Tracy - 7000, av. de la Plaza (Tracy)</li> <li>• Cinéma St-Laurent - 8333, boul. Industriel (Tracy)</li> </ul>
Saint-Joseph-de-Sorel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Halte Soleil - 404, rue Filiatrault</li> </ul>



**Il est possible de faire d'autres arrêts que ceux indiqués ci-dessous, si le véhicule circule près de votre lieu d'embarquement ou de débarquement**





*Sûreté du Québec*

*MRC de Pierre-De Saurel*

## *Chronique policière*

*Novembre 2014*

# CAPACITÉS DE CONDUITE AFFAIBLIES

La conduite d'un véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool est interdite, soit lorsque le taux d'alcoolémie est supérieur à la limite prescrite par la loi qui est de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang pour tous les conducteurs. De plus, les personnes âgées de 22 ans et moins sont assujetties à la tolérance zéro. Il est aussi interdit de conduire avec les capacités affaiblies par la drogue.

Un conducteur arrêté se fait suspendre sur le champ son permis de conduire pour une période de 90 jours et si son taux d'alcoolémie est supérieur à 160mg, son véhicule est saisi 30 jours, en plus d'être passible d'accusations en vertu du Code criminel.

### SAVIEZ-VOUS QUE :

- Vous êtes obligé de fournir un échantillon d'haleine si un policier vous le demande. Si vous refusez, vous commettez une infraction au Code criminel. Si vous êtes reconnu coupable, vous subirez les mêmes conséquences que si vous aviez été accusé de capacité de conduite affaiblie
- Les drogues affectent votre capacité à conduire même si vous croyez que leurs effets se sont dissipés.
- Certains médicaments, qu'ils soient disponibles sous prescription ou en vente libre, peuvent affecter votre capacité à conduire. Renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé.
- Si vous consommez alcool et drogues lors d'une même occasion, vous augmentez considérablement le risque d'être impliqué dans une collision.
- Près de 25 % des conducteurs qui ont perdu la vie dans une collision de la route avaient consommé des drogues.
- L'alcool est responsable de 30 % des décès, de 18 % des blessés graves et de 5 % des blessés légers sur les routes du Québec chaque année.



**Les policiers de la Sûreté du Québec seront très présents sur les routes à l'approche des fêtes afin de vérifier l'état des conducteurs. Si vous prévoyez consommer, ne conduisez pas, faites-vous raccompagner.**

Source : Site de la Sûreté du Québec

**LUCIE POIRIER**

Responsable des relations avec la communauté

Sûreté du Québec-MRC de Pierre-De Saurel

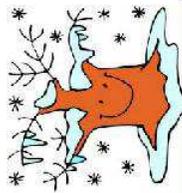
450-743-7947 poste 111

lucie.poirier@surete.qc.ca





# Novembre 2014



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2- Messe pour les défunts à 10h30	3- Séance du conseil à 19h30	4- Messe à 8h30	5- 	6- Clinique de prélèvements 	7-	1- 
9- Spectacle « La Famille Huard »	10-	11- Messe à 8h30	12- Bingo au local du Club ADOQ à 19h00 	13- Cercle des Fermières	14-	15-
16- Messe à 9h00 à la	17-	18- Messe à 8h30	19- Activités et messe à 13h00 Cartes, pétanques et souper au local du Club FADOQ à partir de 13h00 	20-	21-	22-
23-	24-	25- Messe à 8h30	26- 	27-	28-	29-
30- Messe à 9h00	31-					



# Décembre 2014



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1- Séance de conseil à 19h30	2- Messe à 8h30	3- 	4- Clinique de prélèvements 	5- Souper des fêtes de la FADOQ	6-
7- 	8-	9- Messe à 8h30	10- Bingo au local du Club FADOQ à 19h00  	11- Cercle des Fermières - Souper de Noël des membres	12-	13-
14- Messe à 9h00	15-	16- Messe à 8h30	17-	18-	19-	20-
21-	22-	23- Messe à 8h30	24- Messe de Minuit   	25- <i>Foyeux Noël</i> 	26-	27-
28- Messe à 9h00	29-	30-	31- Messe à 16h30			

**IMPORTANT | IMPORTANT | IMPORTANT**

La Coop de solidarité santé Jean-Jacques Falardeau reprend ses activités!

La Coop de solidarité santé Jean-Jacques-Falardeau entend s'assurer que les gens continuent à recevoir le service auquel ils sont habitués. Mais elle ne pourra plus l'offrir gratuitement aux non-membres parce que le CSSS de Pierre-De Saurel ne défraie plus les coûts des prélèvements.

**Pour les membres de la Coop : Gratuit**      **Pour les non-membres : 20 \$ par visite**

NOUVEAU! | NOUVEAU! | NOUVEAU!

Il est maintenant possible pour les non-membres de prendre un rendez-vous chaque semaine pour les prélèvements le mercredi à Massueville.

**Informations importantes pour les rendez-vous :**

- Afin que l'infirmière accepte de faire vos prélèvements, la prescription doit être reçue à la clinique **48 heures avant la date prévue.**
- Télécopier votre prescription au numéro suivant : **450 788-2269**

OU

- Déposer votre prescription dans la boîte aux lettres sécurisées à cet effet au **846, rue de l'Église, Massueville (stationnement à l'arrière du presbytère)**
- **Important :** On doit obligatoirement trouver sur votre prescription : **Votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse, votre numéro de dossier à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel (carte rouge) ou votre numéro d'assurance maladie (carte RAMQ)**
- Vous devez également nous informer de la date de votre visite et le nom de la **municipalité où vous recevrez le service.**
- Prenez soin d'être à jeun de nourriture et de **TOUTES** boissons alcoolisées (le cas échéant et dans les délais prescrits)

**Lieu de rendez-vous des prélèvements :**

**MASSUEVILLE/ST-AIMÉ :** Coop de Massueville - 846, rue de l'Église Massueville – les mercredis à partir de 7h

**MASSUEVILLE/ST-AIMÉ :** Coop de Massueville - 846, rue de l'Église Massueville – le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à partir de 8h

<u>SEPTEMBRE</u>	<u>OCTOBRE</u>	<u>NOVEMBRE</u>	<u>DÉCEMBRE</u>
FERMÉ	2	6	4

**YAMASKA :** Salle Léo Théroux Yamaska - 45, rue Cardin Yamaska – le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à partir de 8h

<u>SEPTEMBRE</u>	<u>OCTOBRE</u>	<u>NOVEMBRE</u>	<u>DÉCEMBRE</u>
11	9	13	11

**ST-DAVID :** Hôtel de Ville - 16, rue St-Charles St-David – le 3<sup>e</sup> jeudi du mois à partir de 8h

<u>SEPTEMBRE</u>	<u>OCTOBRE</u>	<u>NOVEMBRE</u>	<u>DÉCEMBRE</u>
18	16	20	18





### Campagne annuelle de vaccination antigrippale gratuite 2014-2015 (selon la clientèle visée)

Mieux vaut prévenir! La grippe se propage facilement. La saison hivernale nous amène son lot de rhumes, de gripes et de pneumonies. Nous vous offrons la possibilité de prévoir ses désagréments avec la campagne annuelle de vaccination antigrippale offerte par le CSSS Pierre-De Saurel.

Cette année, la campagne débutera officiellement le 5 novembre 2014, date à laquelle une équipe d'infirmières commencera à offrir le service à la clientèle ciblée de notre territoire. Ainsi, les cliniques offertes par le CSSS débuteront selon le calendrier ci-joint. Ne vous inquiétez pas, le nombre de vaccins nécessaire à la vaccination des groupes ciblés sera disponible afin que l'ensemble de la population visé par la campagne, soit vacciné avant le pic de l'activité grippale qui ne survient habituellement qu'à la fin décembre ou après.

**ATTENTION** : Veuillez noter que la livraison provinciale du **Flumist** (vaccin intranasal pour les enfants de 2 à 17 ans) est incertaine pour le début e la campagne de vaccination antigrippale 2014-2015. Par contre, le vaccin injectable est disponible pour tous.

Les clientèles visées sont :

- Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.  
Les personnes âgées de 6 mois à 59 ans présentant un risque élevé de complications : personnes avec troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques ou des états chroniques tels qu'un diabète ou autres troubles métaboliques (hépatiques ou rénaux), obésité importante, immunosuppression (incluant l'infection par le VIH), un cancer, une néphropathie, une anémie ou une hémoglobinopathie.
- Les résidents en centre d'hébergement, les enfants et les adolescents sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique, les personnes affectées par le VIH, les femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2e et 3e trimestre de leur grossesse ainsi que les personnes s'occupant d'un nourrisson de moins de 6 mois, les enfants en bonne santé âgés de 6 mois à 23 mois inclusivement ainsi que leurs parents, frères et sœurs. N.B. : Les enfants qui recevront pour la 1<sup>ère</sup> fois le vaccin antigrippal devront obligatoirement en recevoir une deuxième dose un mois après la première dose. Les dates vous seront communiquées lors de la 1<sup>ère</sup> dose.
- Le personnel soignant, ainsi que les contacts domiciliaires et les gens qui prennent soin des personnes qui font partie des groupes à risque élevé mentionnés précédemment.
- Les personnes qui, en raison de leur travail, sont susceptibles de venir en contact direct avec la volaille infectée durant les opérations d'abattage advenant une éclosion potentielle de grippe aviaire.

La campagne antigrippale représente une opportunité de vacciner contre le pneumocoque (Pneumovax) les personnes ciblées qui n'auraient pas encore bénéficié du vaccin. Il s'agit des



personnes âgées entre 2 et 64 ans présentant des conditions médicales augmentant les risques d'infection invasive à pneumocoque et celles âgées de 65 ans et plus.

**LA CLINIQUE DE VACCINATION EST SANS RENDEZ-VOUS ET SANS INTERRUPTION PENDANT LES HEURES DE REPAS.**

ENDROIT	JOUR	DATE	HEURE	LIEU DE LA CLINIQUE
Massueville	LUNDI	24 NOVEMBRE	8h30 à 16h	<b>COOP SOLIDARITÉ SANTÉ JEAN-JACQUES-FALARDEAU</b> 846, rue de l'Église, Massueville

**NOTES :** Les personnes qui ne sont pas visées par la vaccination gratuite pourront recevoir le vaccin au **coût de 20 \$**.

Les personnes qui se présentent aux cliniques de vaccination, veuillez svp apporter votre carte d'assurance maladie et si possible, la carte rouge de l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Vous pouvez consulter notre site internet : [www.santemonteregie.gc.ca/sorel-tracy](http://www.santemonteregie.gc.ca/sorel-tracy)

**SI VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE SANTÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER : À INFO-SANTÉ AU 811**

---

## COMMUNIQUÉ

### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU BAS-RICHELIEU INC.

---

## PANIERS DE NOËL ET ARBRE DE JOIE

Le Centre d'Action Bénévole inc.

invite les gens à faibles revenus à s'inscrire pour les « Paniers de Noël » et « L'Arbre de Joie »



**DU 3 AU 28 NOVEMBRE 2014**

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 AU 11H30

Les inscriptions se feront par téléphone

**(450) 743-8499**





# GUIGNOLÉE 2014

## Saint-Aimé et Massueville

Voici le temps des Fêtes qui revient, une période de réjouissances et de joies. En famille et entre amis. Mais aussi une période de solidarité et de partage.

Le dimanche 7 décembre, des bénévoles passeront chez vous entre 11 h et 14 h pour recueillir de la nourriture non périssable ou des dons en argent.

Participez à la Guignolée.

Vous aiderez une famille d'ici.



Les gens à faibles revenus de Saint-Aimé et de Massueville doivent s'inscrire auprès du Centre d'Action Bénévoles pour recevoir un panier de Noël

**du 3 au 28 novembre 2014, de 8 H 30 À 11 H 30 AM**  
**au 450-743-8499**

**Bonne Guignolée**



# Calendrier des activités du Cercle de Fermières de St-Aimé et Massueville - 2014

13 NOVEMBRE	11 DÉCEMBRE
<p><b>7h00</b> : Conférencière Sylvie Villiard – sujet : chocolaterie et sucre d'orge. Chocolat pour diabétique (idée cadeau)</p>	 <p><b>Souper de Noël des membres.</b> Lieu à déterminer</p>

**Fondation Mira** : Nous ramassons les cartouches d'encre et les vieux téléphones cellulaires chez notre dépositaire Dépanneur Bardier.

**Fondation O.L.O.** : Nous ramassons les sous noirs pour aider les futures mamans dans le besoin à bien se nourrir. Nous recueillons les sous au bureau municipal de Saint-Aimé au 285, rue Bonsecours ou auprès d'un membre du cercle de fermières.  
Bienvenue à tous!

Les Cercles de Fermières du Québec ont remis cette année un montant de 133.03 \$ à la Fondation OLO.

Nous permettons à la Fondation d'aider un plus grand nombre de bébés à naître en santé.



Aussi, la campagne de récupération de cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires a permis cette année à la formation de 3 chiens guides qui viennent en aide aux personnes, non voyantes, handicapées et aux enfants atteints d'autisme.

Le cercle de Fermières de Saint-Aimé vous remercie de votre générosité de venir en aide auprès de ces deux fondations.

Pour informations : Pierrette Bélisle au 450-788-2238.

## Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé

846, rue de l'église

Massueville (Qc) J0G 1K0

Téléphone 450 788-2203 Télécopieur 450 788-3090

Courriel : [fabstaime@hotmail.ca](mailto:fabstaime@hotmail.ca)

**Horaire des messes : Novembre : 16 et 30 novembre à 9h00**

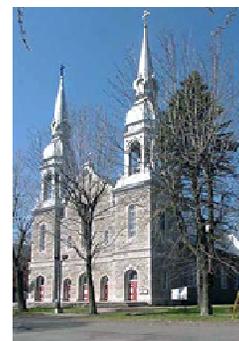
**Décembre : 14 et 28 décembre à 9h00**

**Mercredi le 31 décembre, veille du Jour de l'An à 16h30**

**Janvier : 11 et 25 janvier à 9h00**

Messe tous les **mardis** à la sacristie à 8h30.

La fabrique est ouverte les mardis et jeudi de 9h00 à 11h30.



# Spectacle bénéfique

DE LA FABRIQUE DE SAINT-AIMÉ



*Pour le chauffage de cet édifice patrimonial*

La  
Famille  
Huard  
Vedette de l'émission  
Un air de  
Famille

*Le spectacle aura lieu  
à l'Église de Saint-Aimé  
le dimanche 9 novembre 2014 à 14h*

**BILLET RÉGULIER : 20\$**

**BILLET VIP : 30\$**

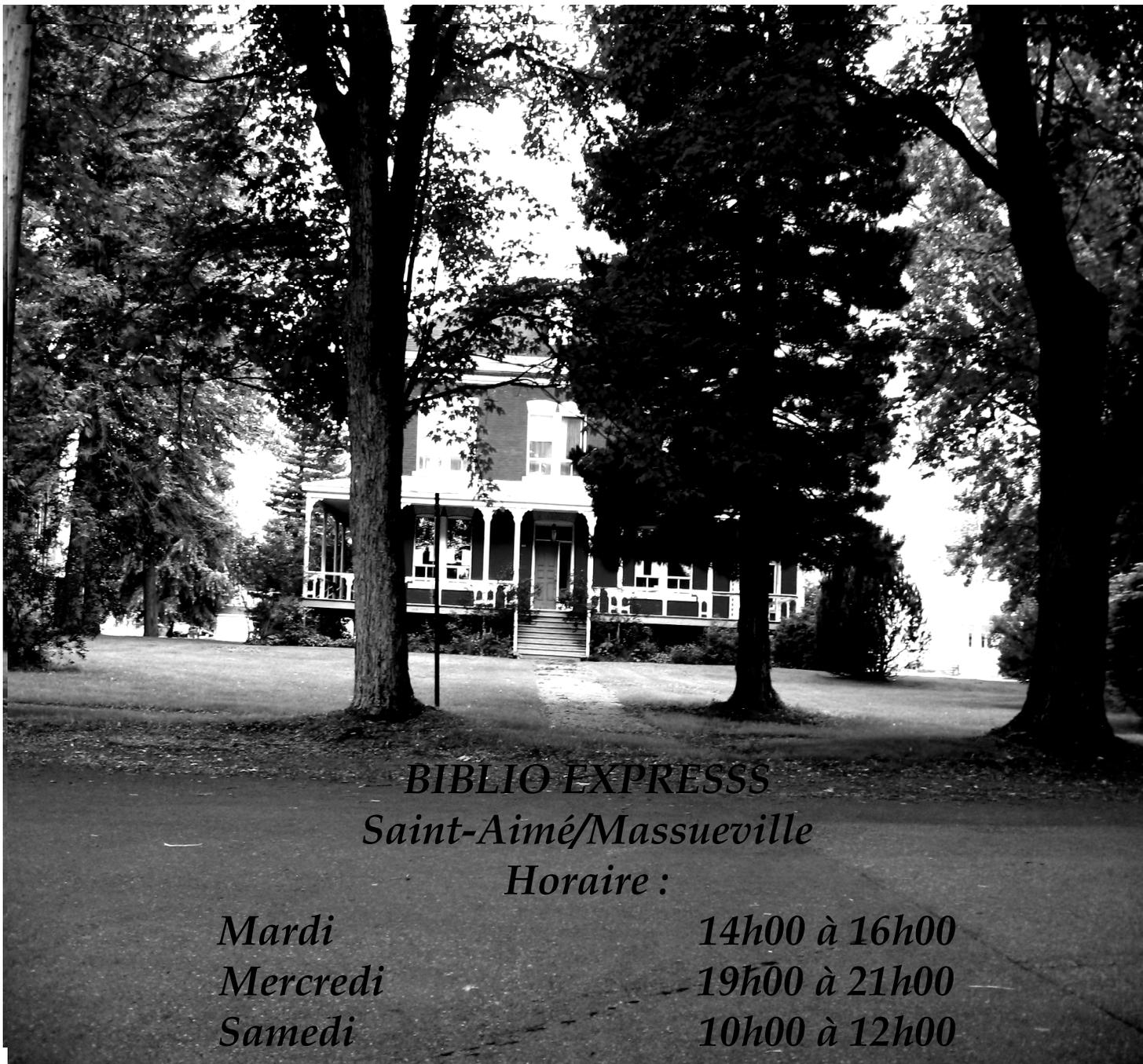
**Les billets sont en vente auprès de :**

Thérèse Chouinard : 450 788-2285

Pierrette Bélisle : 450 788-2238

Luc Nadeau : 450 880-0428





*BIBLIO EXPRESSS*  
*Saint-Aimé/Massueville*  
*Horaire :*

<i>Mardi</i>	<i>14h00 à 16h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>19h00 à 21h00</i>
<i>Samedi</i>	<i>10h00 à 12h00</i>

**Téléphone de la bibliothèque: 450 788-3120**

**Avis de recherche: nouveaux bénévoles**

Vous aimez la lecture, vous appréciez l'environnement tranquille de la bibliothèque et vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs passionnés ? Alors n'hésitez pas et joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Il vous suffit de disposer de quelques heures par mois. Des responsabilités diversifiées vous attendent, selon vos aptitudes, votre horaire et vos envies.



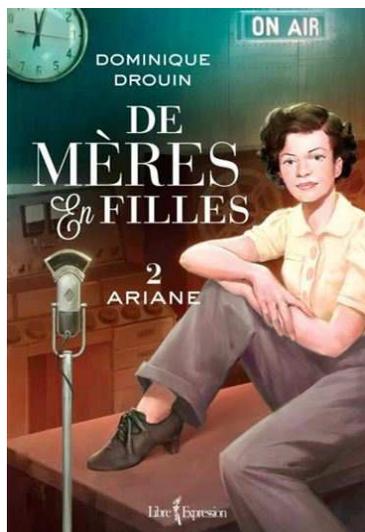
Des personnes-ressources vous accompagnent tout au long de votre apprentissage. Pour plus de détails, contactez Claire Montplaisir au 450 788-3120.

**Site Web de la bibliothèque**

Le site Web de la bibliothèque est :  
<http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca>.

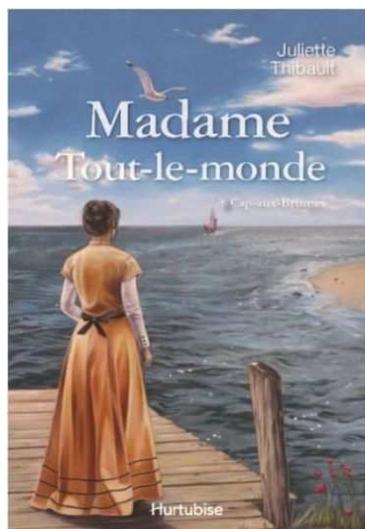
Dans la colonne de droite, vous pourrez lire les nouvelles de votre bibliothèque, mais aussi celles du réseau auquel nous sommes affiliés. Vous aurez l'occasion de lire des critiques complètes de livres. C'est donc un rendez-vous sur notre site Internet.





## ***De mères en filles, Tome 2, Ariane***

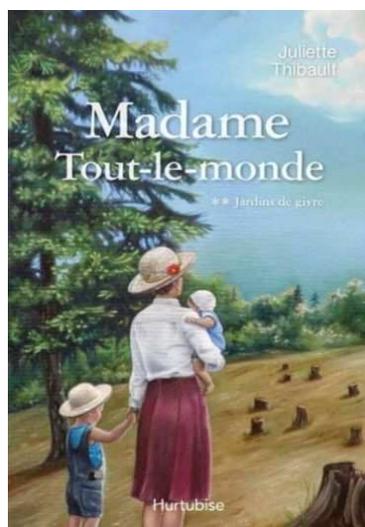
Paris, 1933. Ariane Calvino, ses sœurs et sa mère, Alice, s'embarquent sur le navire qui effectue la traversée de l'Atlantique. Après avoir habité la Ville lumière pendant quelques années, elles reviennent à Montréal pour enfin revoir Claudio, le patriarche de la famille. Mais au cours de ce voyage, la vie d'Ariane bifurquera vers un destin inattendu...



## ***Madame Tout-le-monde, Tome 1, Cap-aux-Brumes***

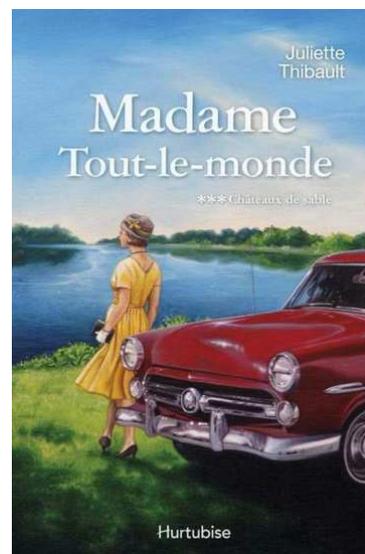
Découvrez le destin de Marie la rebelle, femme de tête et de cœur, au sein d'un Québec oublié.

Dans un petit village du Bas-du-Fleuve, en 1898, Marie, rebelle dans l'âme, épouse Guillaume, fier capitaine de goélette, un grand moustachu dont elle est éperdument amoureuse. Comme toute femme de marin, elle connaît les longues périodes de solitude et s'inquiète des dangers auxquels s'expose son homme.



## ***Madame Tout-le-monde, Tome 2, Jardins de givre***

La vie rude et âpre d'une famille de colons pendant la Grande Crise. De retour à Cap-aux-brumes, Marie doit résoudre son conflit avec Guillaume, venu la rejoindre au chevet de leur fille gravement malade. La crise économique qui suit le krach d'octobre 1929 amène son lot de privations et d'épreuves.

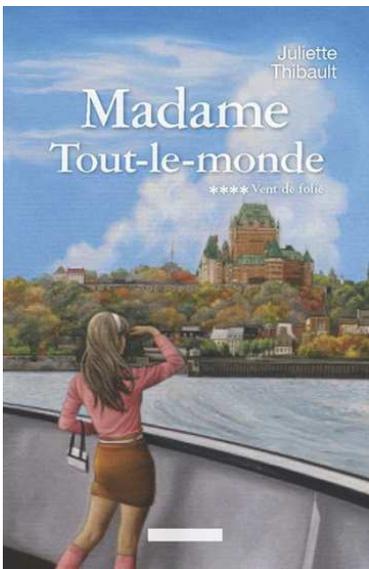


## ***Madame Tout-le-monde, Tome 3, Châteaux de sable***

De la Deuxième Guerre jusqu'à l'Expo 67, le monde change... et Madame Tout-le-monde aussi!

Après Marie-la-rebelle et la sage Marie-Reine, c'est au tour d'Anne-Marie d'accomplir sa destinée de femme. La jeune fille aspire à quitter le misérable rang-des-Cailles où tout la rebute. La jolie blonde aux yeux bleus rêve de retourner à Cap-aux-Brumes et de mener une existence fastueuse aux côtés de Julien, le timide horloger-bijoutier qui la courtise. Mais plusieurs obstacles se dressent sur sa route, dont la redoutable Gladys qui tourne autour de son Julien...





**Madame Tout-le-monde, Tome 4,  
Vent de folie**

Après Marie-la-rebelle, la sage Marie-Reine et la fantasque Anne-Marie, c'est au tour de Valérie d'accomplir sa destinée. Amèrement déçue que Fabrice ait rompu, elle ne se sent pas la force de le voir parader avec «la femme de ses rêves» qu'il compte épouser et ramener à Cap-aux-Brumes. Valérie choisit de s'établir à Québec où, loin des siens et de ses repères familiaux, la jeune femme se retrouve seule pour la première fois et sent l'ennui la gagner.

\*\*\*\*\*

**Activités du club FADOQ – 2014**

<p><b>Novembre</b></p> <p><b>12 novembre</b> Bingo au local du club à 19h00</p> <p><b>19 novembre</b> Activités et messe à 13h00 et souper au local du club</p>	<p><b>Décembre</b></p> <p><b>5 décembre</b> Souper des fêtes</p> <p><b>10 décembre</b> Bingo au local du club à 19h00</p>	<p><b>Informations :</b> <b>Pierrette Champagne</b> <b>Tél : 450 788-2576</b></p> <p>N.B. : Tous les mercredis à 13h00 : cartes et pétanques</p> <div style="text-align: right;">   <small>région Richelieu-Yamaska Club Massueville-Saint-Aimé</small> </div>
---	---	---



**Calendrier des activités des municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville - 2014**

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
<p><b>St-Marcel et St-Louis</b></p> <p>Inscription au dépouillement de l'arbre de Noël</p> 	<p><b>St-Marcel et St-Louis</b></p> <p>Dépouillement de l'arbre de Noël</p> <p><b>St-Marcel</b></p> <p>Inscription au Zumba</p> <p><b>St-Aimé/ Massueville</b></p> <p>Inscription gymnastique douce</p>	<p>Veillez consulter votre journal municipal afin d'avoir les dates précises des événements. Pour de plus amples informations ou pour suggérer des activités, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau, agente en loisir pour les municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville au 450 788-2215.</p>



## **Vous avez 50 ans et plus et désirez investir dans votre santé ? Venez essayer les cours de gymnastique douce !!!**

Vous pouvez venir essayer gratuitement et exceptionnellement sans inscription les mercredis 3 et 10 décembre la gymnastique douce au gymnase de l'école Christ-Roi à Massueville de 19h00 à 20h30.

Ces cours sont offerts gratuitement par les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de Sorel-Tracy.

Nous aimerions attirer des gens de 50 ans et plus des alentours qui voudraient venir pratiquer la gymnastique douce tous les mercredis de 19h00 à 20h30 à partir de 7 janvier et ce, jusqu'au 29 avril 2015.

### **Les inscriptions pour la prochaine session se feront dans la semaine du 15 décembre par téléphone.**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mme Pierrette Bélisle au 450-788-2238. **Bienvenue à tous !!**

### **Assurez-vous d'avoir votre certificat de l'état civil grand format dont le nom des parents y figure pour la période des inscriptions.**



\*\*\*\*\*

## **Recherché Responsable de patinoire**



### **Exigences :**

- Aimer patiner;
- Être disponible : soir la semaine / jour et soir la fin de semaine;
- Être responsable, sociable et débrouillard;
- Grande habileté pour travailler en public;
- Être âgé de 17 ans et plus;

**Salaire :** 10.35\$/ heure

**Entrée en fonction :** aussitôt que la température le permet!

**Afin de soumettre votre candidature, vous devez aller chercher le devis auprès de Marie-Soleil Gaudreau, l'agente de développement en loisir au bureau de Saint-Aimé situé au 285, rue Bonsecours à Massueville.**

**Votre candidature devra être déposée avant le 13 nov.2014 16h**

*Merci*

*Le comité des loisirs de St-Aimé/Massueville*





## COURS POUR LES ENFANTS DE 4 À 6 ANS

LE COMITÉ DES LOISIRS AIMERAIT OFFRIR DES COURS POUR LES ENFANTS DE 4 À 6 ANS LES SAMEDIS MATIN AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE CHRIST-ROI.

CES COURS SERONT DIVISÉS EN 2 PARTIES : SOIT UNE PARTIE ACTIVE DE 30 MINUTES SUIVIE D'UNE PARTIE ARTISTIQUE DE 30 MINUTES.

LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS SERA REMIS AVANT LE PREMIER COURS AFIN QUE LES PARENTS PUISSENT AVOIR LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR CHAQUE ACTIVITÉ DE BRICOLAGE.

DATE DES COURS : DU 17 JANVIER AU 21 MARS (PAS DE COURS LES 28 FÉVRIER ET 7 MARS)

HEURE : 9H00 À 10H00

COÛT : 40\$ POUR LES 8 COURS

INSCRIPTION : PAR TÉLÉPHONE EN CONTACTANT MARIE-SOLEIL GAUDREAU 450-788-2215



**UN MINIMUM D'INSCRIPTION SERA NÉCESSAIRE POUR DÉBUTER LES COURS.**

\*\*\*\*\*

## RECHERCHÉ

Le comité des loisirs est à la recherche d'une personne désirant offrir des cours pour les enfants de 4 à 6 ans les samedis matin de 9 :00 à 10 :00, du 17 janvier au 21 mars.

La personne doit aimer les enfants, être dynamique et avoir de l'imagination

L'agente de développement en loisir sera disponible pour monter le calendrier des activités sportives et artistiques avec la personne embauchée

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae à Marie-Soleil Gaudreau par la poste, en personne du lundi au jeudi de 8h à 16h ou par courriel d'ici le 27 novembre 2014, 16h.

Adresse postale : 270 A rue Bonsecours Massueville (Qc) J0G1K0

Adresse courriel : [loisiraimaloma@hotmail.ca](mailto:loisiraimaloma@hotmail.ca)

Téléphone : Marie-Soleil Gaudreau 450-788-2215



# Ligue de hockey à pied intervillages

Depuis 2 ans nous avons créé une ligue **AMICALE** de hockey à pied intervillage dont les municipalités de Massueville, St-Aimé, St-Bernard-de-Michaudville et de St-Louis ont participé. Nous aimerions refaire l'expérience en y ajoutant d'autres villages intéressés à jouer à la « snout ». Les parties se font à tour de rôle dans chacun des villages possédant une installation adéquate ainsi qu'une plage horaire disponible pour les parties. Les horaires et les journées des parties seront créés avant le début de la saison par les capitaines de chaque équipe lors d'une rencontre prévue vers la fin du mois de novembre.

Donc, si vous êtes citoyen d'un village avoisinant et que vous désirez former une équipe, qui comprend seulement des citoyens de votre village, veuillez communiquer avec les organisateurs le plus tôt possible. La liste des joueurs de chacune de vos équipes sera demandée au capitaine lors de la rencontre.

Si vous désirez jouer, mais que vous ne savez pas si une équipe sera formée dans votre village, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau qui vérifiera si une équipe peut vous accueillir.

**Âge requis : 16 ans et plus** (14 et 15 ans peuvent être acceptés si nous avons l'accord des parents)

**Horaire : Les mardis et selon les disponibilités des équipes** (le début de saison se fera aussitôt que la température nous le permet et jusqu'à la fermeture des patinoires)

**Équipement requis : Casque, gants, pads et souliers adéquats**

**Coût : 20\$ par personne** (ce qui permettra de payer un arbitre et des rondelles)

**Équipe : un maximum de 11 joueurs par équipe**

**Pour inscription ou pour toutes informations, vous pouvez contacter :**

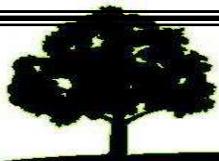
Marie-Soleil Gaudreau : 450-788-2215 ou [loisiraimaloma@hotmail.ca](mailto:loisiraimaloma@hotmail.ca)

Nathalie Desrosiers : 450-788-2158



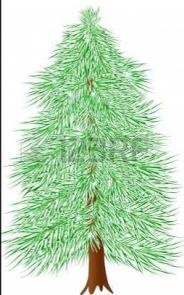
**\*Si vous laissez un message n'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour vous recontactez**





# Émondage Séquoia inc.

- Émondage
  - Élagage
  - Abattage
  - Essouchage
  - Haubanage
  - Taille d'arbres fruitiers
  - Taille haie de cèdres
- Cell. : 450-494-1073



7995750 Canada inc

## CANTINE DU VILLAGE MASSUEVILLE

201, rue Bonsecours, Massueville JOG 1K0



450 788-2447

Nouveau menu 2014

Spécial du jour du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au dimanche

10h00 à 22h00

Livraison gratuite à Massueville et St-Aimé

St-Marcel, St-Louis: 3 \$ Yamaska,

St-Robert et St-David: 5 \$





**La Coop**  
Covilac



**640, RUE ST-PIERRE  
MASSUEVILLE  
450-788-2122**

**VOUS Y TROUVEREZ SUR PLACE :**

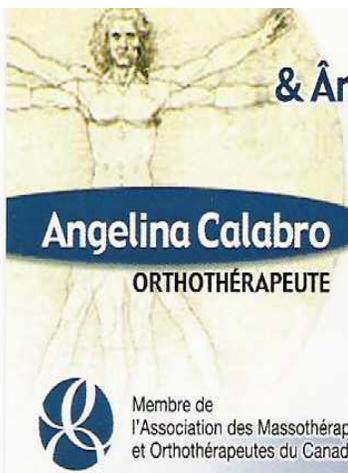
- ◆ Moulées laitières, bovines, avicoles, porcines et équines;
- ◆ Moulées diverses (lapin, chat, chien).
- ◆ Ripe
- ◆ Grains ronds et cassés
- ◆ (Nouveauté) Produits de quincaillerie



**Desjardins**  
**Caisse Centre**  
**du Bas-Richelieu**

Téléphone : **450 746-4646**  
Télécopieur : **450 785-2380**  
**desjardins.com**





# Clinique Corps & Âme Massothérapie A.C.

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES & DÉTENTES

## Angelina Calabro

ORTHOTHÉRAPEUTE

SOULAGEZ VOS

Maux de dos  
Courbatures  
Douleurs musculaires  
Stress



Membre de  
l'Association des Massothérapeutes  
et Orthothérapeutes du Canada

RECU POUR ASSURANCE

Sur rendez-vous

450.788.2855

# Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props

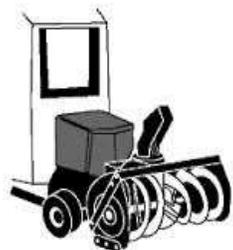
Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie

Agence SAQ - Bières - Loto-Québec

Location de films et jeux vidéo

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0

Tél.: 450-788-2000



## Gilles Villiard

- Déneigement  
incluant accès à  
votre propriété avec

équipement approprié;

- Déneigement de toitures;
- Tonte de pelouse, déchaumage et préparation de jardin avec rotoculteur;
- Service de ramonage de cheminées.

Estimation gratuite!

Gilles Villiard 450 788-2426

Cellulaire : 450 561-3536



### LES SERRES

*Pierre-Luc*

technicien en horticulture ornementale

400, rang Saint-Yves

Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0

Tél. : 450 788-2361

Télé. : 450 788-2131

Courriel : [plvilliard@hotmail.com](mailto:plvilliard@hotmail.com)



1683614



## NOUVELLE ADMINISTRATION

Permis d'alcool  
Relais ski-doo et VTT

40 Rte Marie-Victorin Yamaska, Québec

(450) 789.0770



LIVRAISON

**Martin et Patricia**

Livraison du jeudi au dimanche



# Alexandre Bélisle



Novoclimat  
Confort, santé économie!

C O N S T R U C T I O N

Construction - Rénovation  
Résidentiel-Commercial

(450) 788-2643

(450) 880-0643

Entrepreneur Général

R.B.Q.: 5607-7241-01



**Camping Québecois**

*Francine et Florian Chicotte*

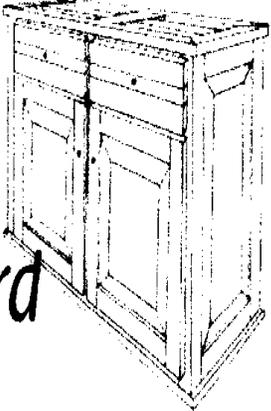
165, rue Plessis  
 Massueville (Québec) J0G 1K0  
 Téléphone : 450 788-2680  
 Télécopieur : 450 788-3135  
 www.campinglequebecois.qc.ca  
 info@campinglequebecois.qc.ca



**Décapage**

*Estimation gratuite!!*

- Meubles
- Restauration boiserie
- Cuisine
- Escalier
- Salle de bain



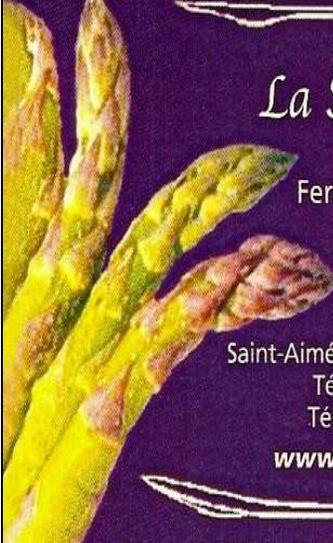
**François Girouard**  
**450.501.4709** CELL



**Les couvre-planchers ALAIN MORIN**  
 Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Plancher chauffant FLEXTHERM

742, rue Saint-Édouard  
 Saint-Jude (Qc) J0H 1P0  
**Téléphone : 450 792-2007**  
 Télécopieur: 450 792-2448



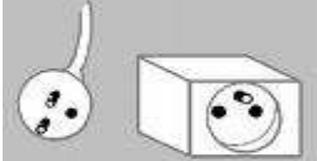
*La Sublime Asperge*

Ferme de Simon Lavallée  
 et  
 Nicole Saint-Jean

620, rang St-Thomas  
 Saint-Aimé-de-Richelieu (Québec) J0G 1K0  
 Téléphone : 450 788-2633  
 Télécopieur : 450 788-3227  
 www.lasublimeasperge.com

**Entreprise d'électricité Gilles Pelosse inc.**

**Service - électricité générale**



**924, rue Varennes**  
**Massueville (Québec) J0G 1K0**  
**450 788-2612**

**GUY CLOUTIER enr.**

R.B.Q. : 8359-9282-05  
 Massueville 450 788-2051  
 Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Abattage d'arbres et émondage
- Ramonage et pose de cheminée
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Location d'outils
- Peinture extérieure
- Déneigement, estimation gratuite, résidentiel et commercial

**Nouveau à Massueville !**

Vous aimez la musique et désirez en jouer pour votre plaisir!



Je me ferais un plaisir de vous enseigner le piano ou l'orgue à domicile ou chez moi à un prix abordable.

**Pour informations, contactez Thérèse au 450 788-2285**



À qui la chance !

# ANIMATION

Partout au Québec



## Spectacle de Magie

avec

**PRINCESSE GENEVIÈVE**  
**Magicien ZIP ZAP**

514 952 9992



[www.RêveMagique.ca](http://www.RêveMagique.ca)

